

A NE PAS DISTRIBUER, PUBLIER OU DIFFUSER, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX, OU À L'INTÉRIEUR DES ETATS-UNIS, EN AUSTRALIE, AU CANADA, AU JAPON, EN SUISSE, EN AFRIQUE DU SUD, OU DANS TOUT AUTRE ÉTAT OU DANS TOUTE AUTRE JURIDICTION OÙ SA DIFFUSION SERAIT CONTRAIRE À LA LOI. D'AUTRES RESTRICTIONS SONT D'APPLICATION.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE Information réglementée

Le 28 avril 2020

AEDIFICA

Société anonyme

Société immobilière réglementée publique de droit belge

Siège social : Rue Belliard 40 (bte 11), 1040 Bruxelles

Numéro d'entreprise : 0877.248.501 (RPM Bruxelles, division francophone)

(la « Société »)

Admission à la cotation des Nouvelles Actions sur les marchés réglementés d'Euronext Brussels et d'Euronext Amsterdam

Publication d'un nouveau dénominateur conformément à l'article 15 de la loi du 2 mai 2007

- Suite à l'augmentation de capital en espèces, dans le cadre du capital autorisé, par le biais d'un placement privé exonéré avec constitution accélérée d'un livre d'ordres auprès d'investisseurs institutionnels internationaux (l' « ABB »), avec suppression du droit de souscription préférentiel et sans attribution d'un droit d'allocation irréductible aux actionnaires existants, 2.460.115 nouvelles actions (les « Nouvelles Actions ») ont été émises aujourd'hui. En conséquence, le nombre total d'actions Aedifica s'élève à 27.061.273.
- Les Nouvelles Actions ont été émises sans coupon n° 23 attaché, qui représente le droit au dividende pour l'exercice fiscal en cours du 1^{er} juillet 2019 au 27 avril 2020. Les Nouvelles Actions ne participeront donc aux résultats de l'exercice en cours 2019/2020 qu'à partir du 28 avril 2020. Le coupon n° 23 a été détaché le 23 avril 2020 après la clôture des marchés. Les actions existantes et les Nouvelles Actions ont chacune un coupon n° 24 et suivants attachés, et sont donc fongibles.
- Chacune de ces actions donne droit à un vote à l'assemblée générale des actionnaires et le nombre total d'actions (c'est-à-dire 27.061.273) représente donc le nouveau dénominateur aux fins des notifications dans le cadre de la loi belge du 2 mai 2007 sur les obligations de transparence. Suite à cette transaction, le capital social d'Aedifica s'élève à 714.087.021,34 EUR.
- Ces informations, ainsi que la structure de l'actionnariat, sont disponibles sur le site web d'Aedifica SA (www.aedifica.eu).
- Les 2.460.115 Nouvelles Actions émises aujourd'hui sont admises à la cotation sur les marchés réglementés d'Euronext Bruxelles et d'Euronext Amsterdam et ont le même code ISIN que les actions existantes d'Aedifica (BE0003851681).

A NE PAS DISTRIBUER, PUBLIER OU DIFFUSER, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX, OU À L'INTÉRIEUR DES ETATS-UNIS, EN AUSTRALIE, AU CANADA, AU JAPON, EN AFRIQUE DU SUD, EN SUISSE OU DANS TOUT AUTRE ÉTAT OU DANS TOUTE AUTRE JURIDICTION OÙ SA DIFFUSION SERAIT CONTRAIRE À LA LOI. D'AUTRES RESTRICTIONS SONT D'APPLICATION.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE Information réglementée

Le 28 avril 2020

La version française de ce communiqué de presse constitue une traduction libre du texte anglais et elle est uniquement faite à des fins d'informations. En cas d'incohérence avec la version anglaise ou d'inexactitude dans la traduction française, le texte anglais prévaudra.

A propos d'Aedifica

Aedifica est une société immobilière réglementée publique de droit belge spécialisée en immobilier de santé européen et plus particulièrement dans le logement des seniors. Aedifica a développé un portefeuille de plus de 450 immeubles en Belgique, en Allemagne, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni, en Finlande et en Suède, d'une valeur de plus de 3,0 milliards €.

Aedifica est cotée sur Euronext Brussels (2006) et Euronext Amsterdam (2019) et est identifiée par les codes suivants : AED ; AED:BB (Bloomberg) ; AOO.BR (Reuters).

Depuis mars 2020, Aedifica fait partie du BEL 20, le principal indice boursier d'Euronext Brussels. Sa capitalisation boursière était d'environ 2,1 milliards € au 27 avril 2020.

Aedifica fait partie des indices EPRA et Stoxx Europe 600.

Pour toute information complémentaire

Ingrid Daerden

Chief Financial Officer

T +32 2 626 07 73
ingrid.daerden@aedifica.eu

Delphine Noirhomme

Investor Relations Manager

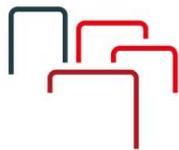
T +32 2 210 44 98
delphine.noirhomme@aedifica.eu

Découvrez le rapport de développement durable d'Aedifica

www.aedifica.eu



A NE PAS DISTRIBUER, PUBLIER OU DIFFUSER, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX, OU À L'INTÉRIEUR DES ETATS-UNIS, EN AUSTRALIE, AU CANADA, AU JAPON, EN AFRIQUE DU SUD, EN SUISSE OU DANS TOUT AUTRE ÉTAT OU DANS TOUTE AUTRE JURIDICTION OÙ SA DIFFUSION SERAIT CONTRAIRE À LA LOI. D'AUTRES RESTRICTIONS SONT D'APPLICATION.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE Information réglementée

Le 28 avril 2020

INFORMATION IMPORTANTE

Ces documents ne sont pas destinés à être distribués aux personnes résidant aux ou à l'intérieur des, Etats-Unis, en Australie, au Canada, au Japon, en Afrique du Sud ou en Suisse, ni à des personnes américaines (telles que définies dans Regulation S du United States Securities Act de 1933, tel que modifié (le « S Securities Act »)). Les informations contenues dans ce document ne constituent pas une offre de titres en vente aux Etats-Unis, en Australie, au Canada, au Japon, en Afrique du Sud ou en Suisse.

Cette information ne constitue pas d'invitation à recevoir de l'argent, des titres ou toute autre contrepartie et, si de telles contreparties seraient envoyées en réponse à l'information y figurant, celles-ci ne seront pas acceptées. Le présent communiqué contient des énoncés qui sont des « énoncés prospectifs » ou qui pourraient être considérés comme tels. Ces énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de termes tels que « croire », « estimer », « anticiper », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « pouvoir », « planifier », « continuer », « en cours », « possible », « prédire », « planifier », « viser », « chercher » ou « devoir », et contiennent des déclarations faites par la société concernant les résultats prévus dans sa stratégie. De par leur nature, les énoncés prospectifs comportent des risques et incertitudes, et les lecteurs sont avertis qu'aucun de ces énoncés prospectifs n'offre de garantie de rendement futur. Les résultats réels de la Société peuvent différer sensiblement de ceux prévus dans les énoncés prospectifs. La Société ne s'engage aucunement à publier des mises à jour ou des ajustements de ces énoncés prospectifs, à moins que la loi ne l'y oblige.

La présente communication ne constitue pas, ni ne fait pas partie, d'une offre de valeurs mobilières aux États-Unis, ni une sollicitation d'achat de valeurs mobilières aux États-Unis. Les valeurs mobilières auxquelles il est fait référence dans le présent document n'ont pas été et ne seront pas enregistrées en vertu du US Securities Act, ou en vertu de la législation sur les valeurs mobilières de tout État ou juridiction des États-Unis et ne peuvent être offertes, vendues, revendues, transférées ou livrées, directement ou indirectement aux États-Unis, sauf en vertu d'une exemption applicable aux exigences d'enregistrement du US Securities Act et conformément à toute législation sur les valeurs mobilières applicable de tout État ou juridiction des États-Unis. L'émetteur des titres n'a pas enregistré, et n'a pas l'intention d'enregistrer, une quelconque partie de la transaction aux États-Unis. Il n'y aura pas d'offre publique de valeurs mobilières aux États-Unis. Des copies de cette communication ne sont pas, et ne devraient pas être, distribuées ou envoyées aux États-Unis, en Australie, au Canada, au Japon, en Afrique du Sud ou en Suisse.

Dans l'Espace économique européen, une offre de valeurs mobilières visée par la présente communication s'adresse et est destinée uniquement aux investisseurs qualifiés de cet État membre au sens du règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 concernant le prospectus à publier en cas d'offre au public de valeurs mobilières ou en vue de l'admission de valeurs mobilières à la cotation sur un marché réglementé, et abrogeant la directive 2003/71/CE, et de toute mesure d'exécution dans chaque État membre concerné de l'EEE (le « règlement sur les prospectus ») (« investisseurs qualifiés »).

Ce document ne constitue pas une offre de vente ou une sollicitation d'offre d'achat, ni n'en fait partie, et il n'y aura pas de vente des titres mentionnés dans le présent document dans une juridiction où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale avant l'enregistrement, la dispense d'enregistrement ou la qualification en vertu des lois sur les valeurs mobilières de cette juridiction, ou à toute personne ou entité à laquelle il est illégal de faire une telle offre.